



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

artisans, commerçants et industriels : politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 73155

## Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la réforme, envisagée par l'ORGANIC, du régime de retraite des commerçants, et notamment des plus petits d'entre eux, qui ne peuvent souvent fonctionner que grâce à une coopération entre le mari et la femme. Il en va ainsi notamment des bateliers artisanaux itinérants qui ont l'obligation de naviguer à deux mais qui, comme de nombreux autres petits commerçants, n'ayant pas les moyens de recruter une personne supplémentaire, fonctionnent en famille avec leur épouse. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour s'opposer à la suppression d'un régime de retraite qui tient compte du travail des conjoints au sein des entreprises familiales.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Cardo](#)

**Circonscription :** Yvelines (7<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73155

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 février 2002, page 829